

## Implantation

En composant avec la géométrie et les dimensions du tissu environnant, le projet est pensé à l'échelle du territoire. Un volume composé de trois corps de bâtiment décalés tirant judicieusement profit des limites parcellaire et de la répartition du programme. Au premier abord, la simplicité de lecture du bâtiment exprime un socle ouvert et transparent sur lequel se déroule une toiture homogène. Le langage industriel du shed est revisité en s'apparentant aux toitures à pans plus familiales, et confère au bâtiment une dimension humaine et accueillante. La pente générale du toit s'adapte afin d'accueillir deux niveaux et ainsi marquer l'entrée au Nord-Est du site. Le profil de toiture dialogue avec le paysage montagneux plus lointain.

Cette implantation génère trois places, d'échelle modérée et au fonctionnement spécifique, le long de la route de l'Aérodrome, permettant de gérer des voies d'accès distinctes et confortables pour chacun des utilisateurs. Au Sud, les décalages rythment la façade qui s'ouvre généreusement sur le paysage en profitant de zones vertes et d'une terrasse en lien avec le restaurant, permettant des moments de détente aux usagers.

Le projet est pensé en termes d'efficacité des flux, principalement répartis en deux zones :

- Un accès mobilité douce côté Nord-Est, accompagné d'un aménagement pour la dépose minute et de zones vertes en lien avec l'espace d'entrée, garantissant la sécurité des usagers.
- Un accès véhicules de livraison, efficace et clairement délimité, assurant la logistique et une visibilité optimale sur la zone de réception des marchandises et de stockage.

## Organisation

Le projet est organisé sur la base d'un plan libre dont les différents secteurs sont délimités par des noyaux de services. Le trajet des bénéficiaires aux ateliers est sécurisé et identique pour tous: accueil - vestiaires - ateliers.

1. Le secteur administratif se situe proche de l'accueil et du magasin
2. Le restaurant situé au rez-de-chaussée et proche de l'accueil permet une synergie à l'échelle du quartier.
3. La zone de réception/expédition des marchandises bénéficie d'une visibilité optimale sur l'arrivée des véhicules de livraison et sur les zones de stockage, tout en desservant les différents ateliers.
4. Les ateliers techniques sont distribués de part et d'autre de la zone de réception des marchandises et à proximité des stocks, afin d'en faciliter l'exploitation.
5. Les ateliers multiservices situés au rez-de-chaussée et à l'étage, bénéficient d'un environnement de travail calme, proche des espaces communs favorisant ainsi les interactions sociales.
6. Les vestiaires séparés selon les types d'ateliers, permettent une transition entre les lieux de travail et communs.
7. Les places de stationnement sont réparties d'une part en surface à l'écart des livraisons pour les véhicules de la fondation, et d'autre part, en sous-sol pour les collaborateurs et visiteurs.
8. Les zones tempérées et chauffées sont clairement identifiables et regroupées de manière efficace.



Schéma urbain

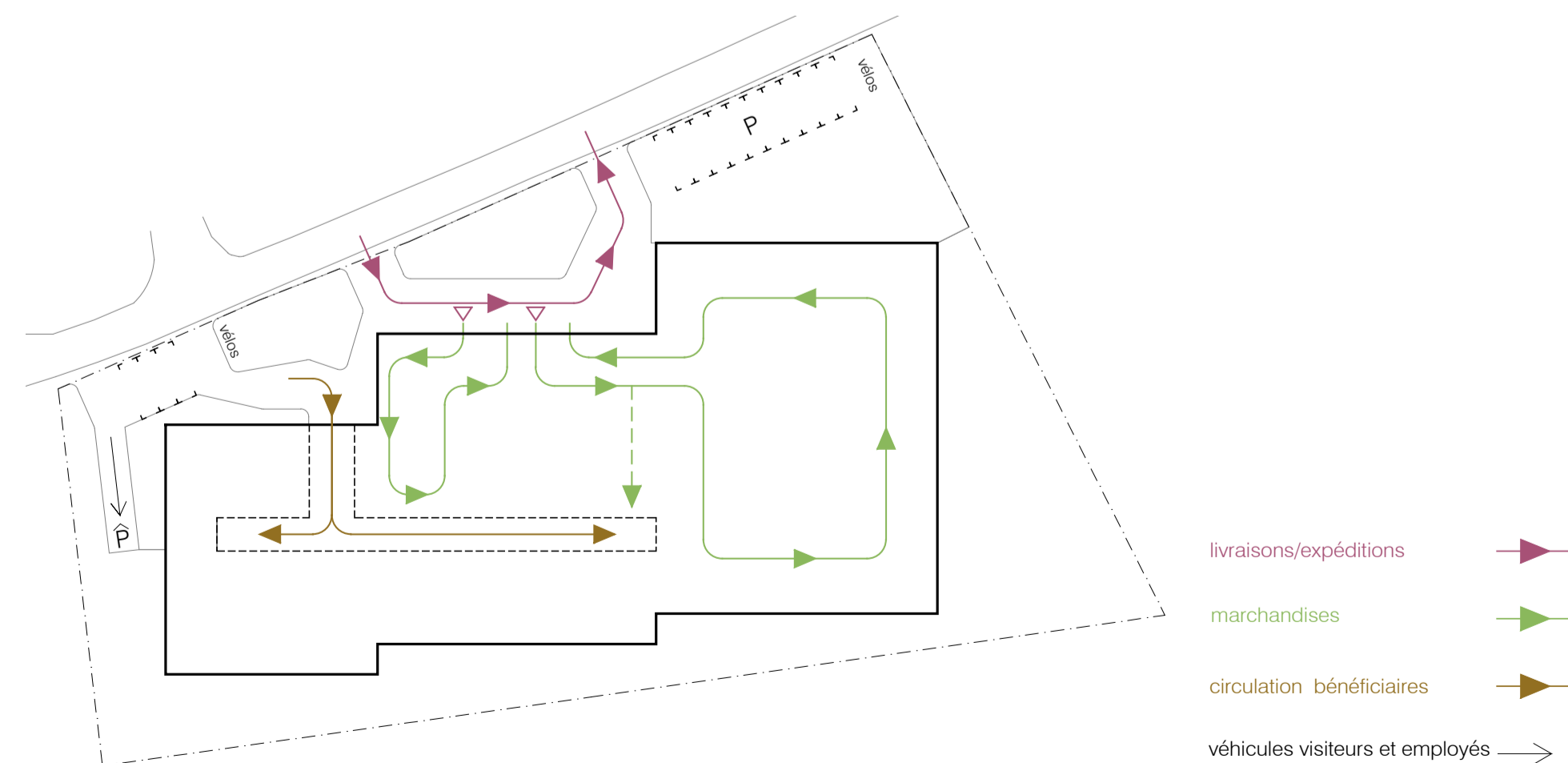
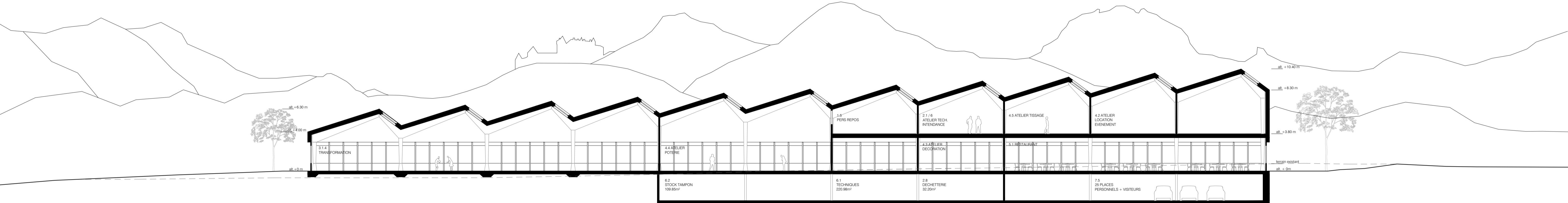
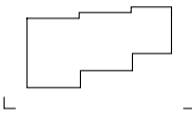


Schéma flux

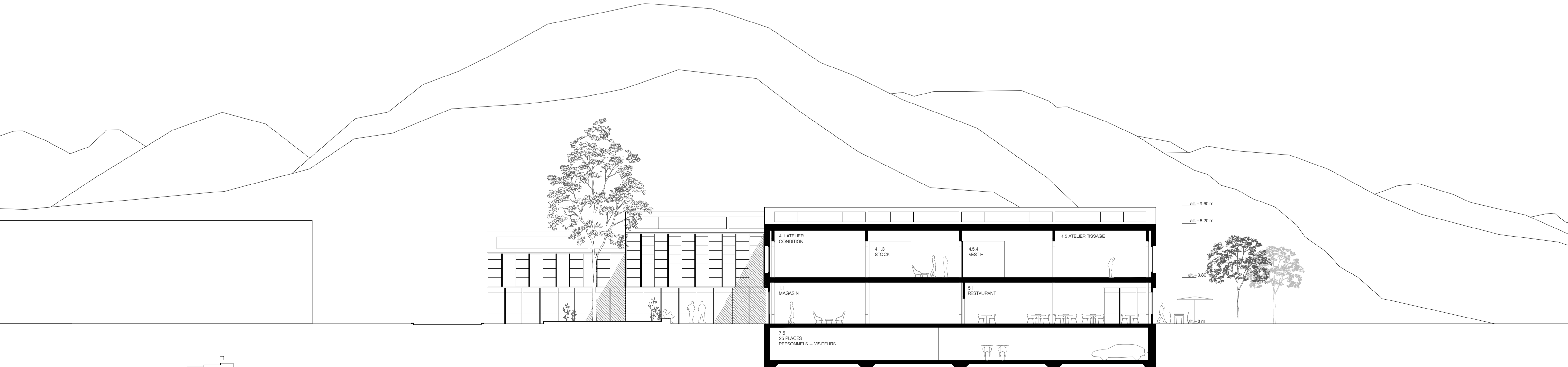
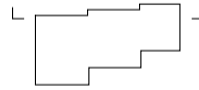




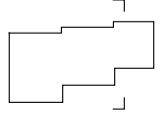
Façade 1:200

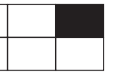


Coupe longitudinale C1 - 1:200



Coupe transversale C2 - 1:200





### Structure et matérialité

Sans mimétisme trop direct, mais en lien avec la tradition locale, le volume exprime et affiche sa fonction de bâtiment industriel tout en assurant son intégration sensible au lieu. Les remplissages de bois s'alternent à la manière des tavillons tandis qu'au rez-de-chaussée la transparence du socle met en scène les différentes fonctions.

La structure hors-sol en bois est composée de deux ordres : une structure primaire longitudinale constituée de cadres en BLC à trois articulations et une structure secondaire transversale. Les cadres primaires BLC sont articulés sur des socles en béton, marquant l'ancrage, la solidité et la résistance de l'ensemble.

Leur disposition en série forme une chaîne robuste dont la hauteur s'adapte à chaque travée, au fur à mesure de l'élévation de la toiture. Cette solution présente également l'avantage d'une grande efficacité structurelle.

Le haut niveau de préfabrication permet le montage et un levage très rapide de l'ensemble. Afin de diminuer l'emprise au sol des poteaux, ceux-ci seront réalisés avec du bois de feuillu (frêne ou hêtre). Ces essences, largement sous-exploitées dans nos forêts, offrent par ailleurs l'avantage d'une grande résistance aux sollicitations mécaniques. Les parties rampantes du toit seront réalisées en bois lamellé-collé de sapin blanc ou épicéa local.

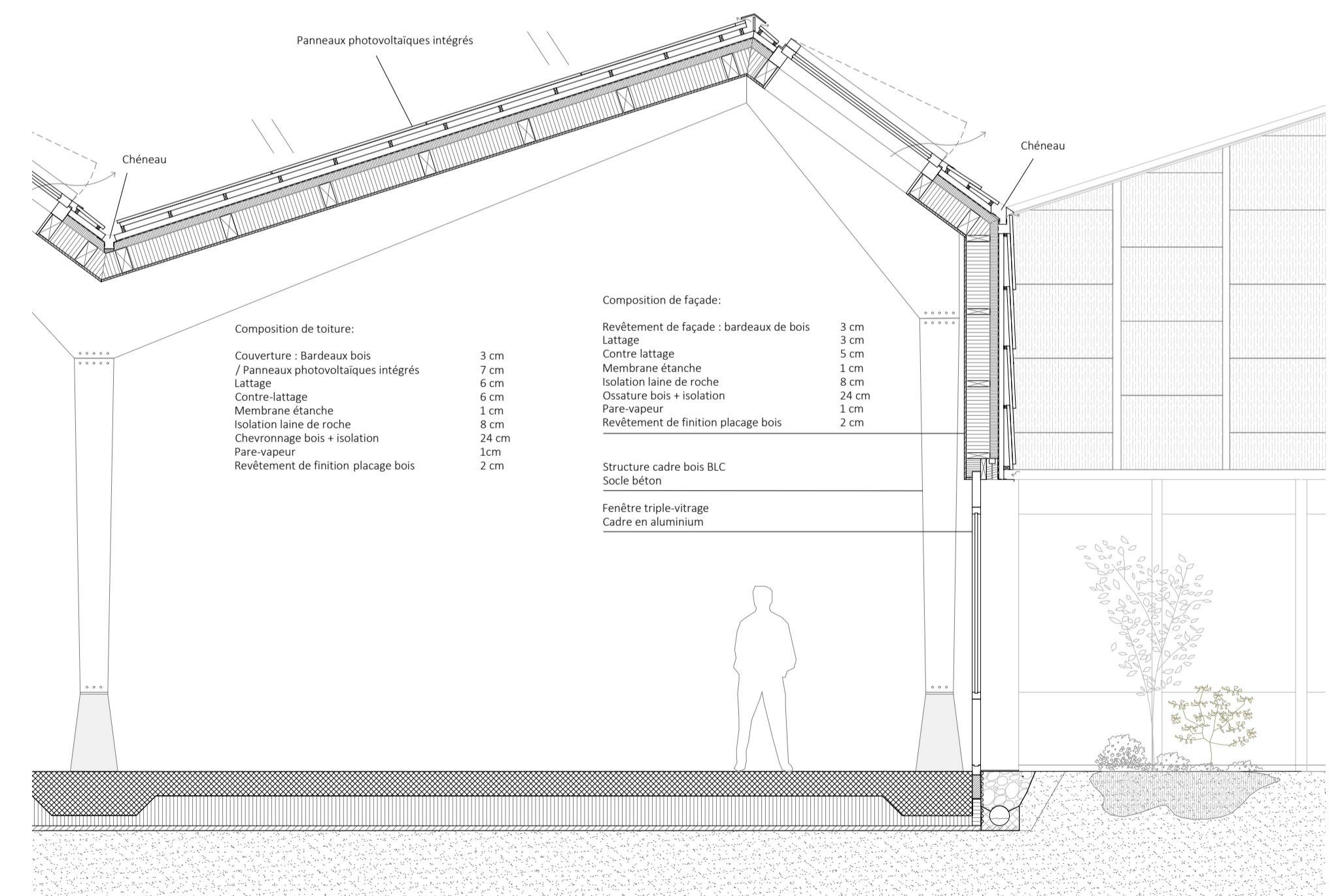
La structure secondaire de toiture ainsi que celle des façades seront réalisées en bois massif du triage forestier d'Epagny et qui présente l'avantage d'un bilan environnemental particulièrement

avantageux: pas d'usage de colle, faible niveau d'usinage, peu de pertes, etc.

L'expression du bois suit ainsi la logique de son environnement. Patiné par le temps à l'extérieur et clair à l'intérieur, il participe à l'identité du bâtiment et à un environnement de travail chaleureux.

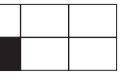
La dalle de plancher intermédiaire sera réalisée en dalle mixte bois-béton. L'utilisation de bois massif, ainsi qu'une couche de béton ne comprenant que très peu d'armature en acier permettra d'optimiser la production d'énergie grise et de CO2 nécessaire à la réalisation de cette partie de construction. Le système porteur principal est constitué d'un système de poteaux et de sommiers façonnés en feuillus. La résistance structurelle exceptionnelle de ce matériau permettra entre autres de limiter les dimensions de ces éléments.

En plus du contrôle des objectifs coûts, qualité et délais, les critères liés à la durabilité seront pris en compte dans l'établissement de la solution à chaque étape du développement du projet. L'utilisation des ressources locales, avec un choix des essences disponibles, par exemple l'utilisation de bois scolytés, la limitation de l'impact environnemental des matériaux et processus de fabrication (énergie grise, émission respectivement stockage de CO2 etc.), la capacité des éléments structurels à être démontés et réutilisés à la fin du cycle de vie du bâtiment seront étudiés.



Coupe choix structurels et enveloppe 1:50

# FONDATION CLOS FLEURI - CONCOURS D'ARCHITECTURE



## Expression architecturale et matérialité

L'expression architecturale du projet s'intègre au contexte paysager en développant un profil de toiture en sheds continu, et s'exprime comme une métaphore des montagnes environnantes.

Cette composition trouve un écho dans l'art (artiste Barbara B.), lorsque les toitures du château de Gruyères et de sa ville suivent le contour du paysage.

A cette forme s'allie une matérialité de bardeaux de bois en façade, qui reprennent le langage traditionnel local (photo de gauche: paroi en tavlons reconstituée au Musée gruérien à Bulle en 1988 - Christophe Dutoit).

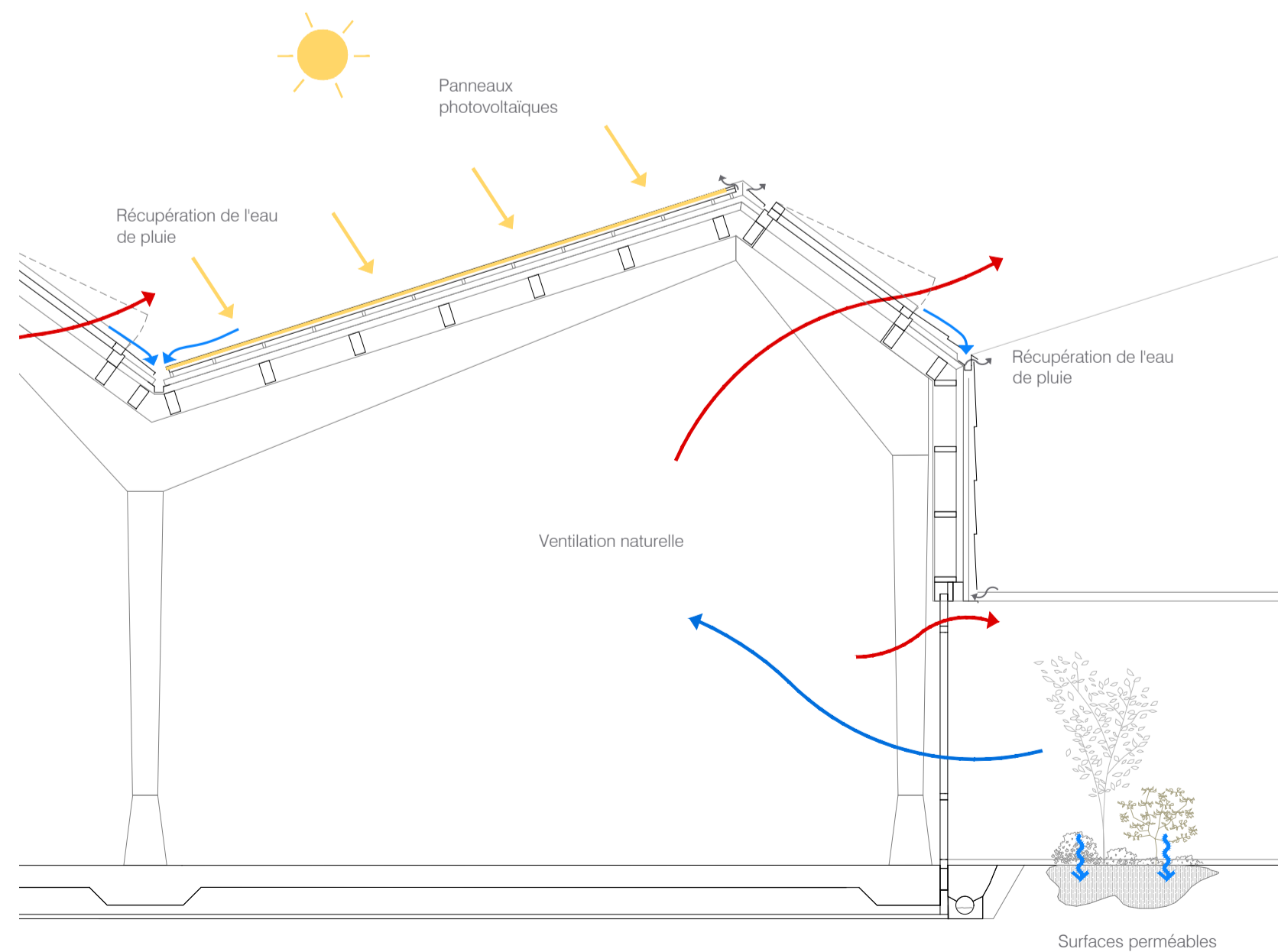
A la manière d'un bâtiment d'atelier artisanal construit avec les méthodes et les matériaux vernaculaires, les nouveaux ateliers professionnels Clos Fleuri poursuivent le tissu industriel existant en s'intégrant au contexte environnemental de la région de Gruyères.



## Énergie, développement durable

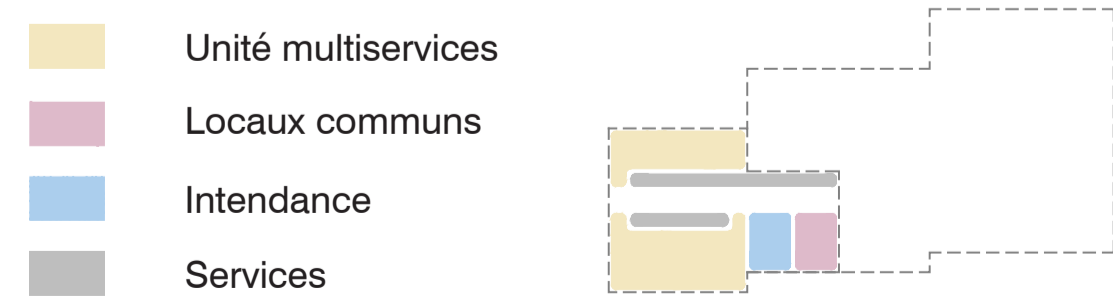
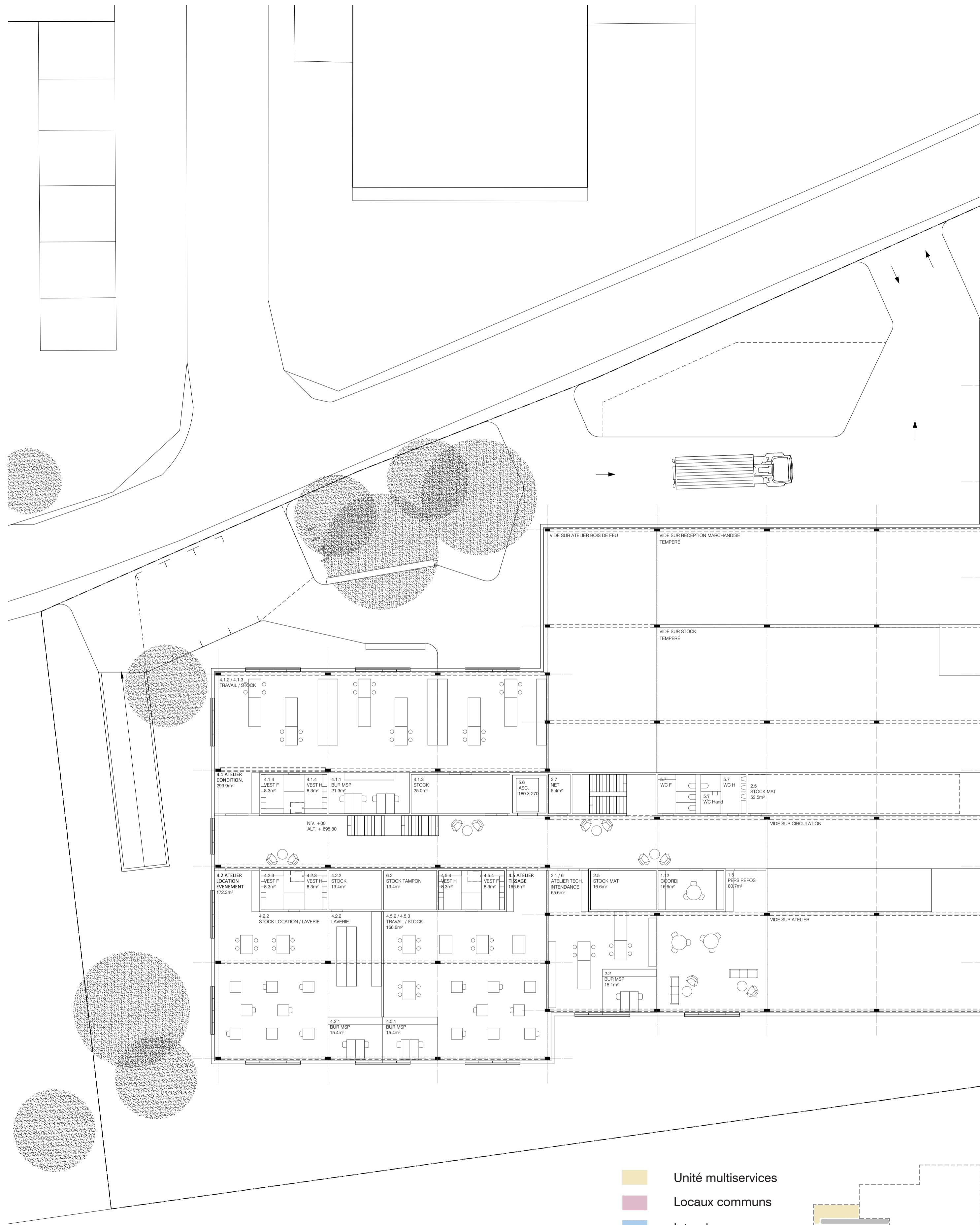
Le projet répond aux trois piliers du développement durable: social (avec des aménagements qui favorisent le lien social), économique (avec une construction durable et flexible) et écologique (avec des matériaux de la région et recyclables).

Les surfaces de toitures ont une orientation et une pente propices à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. Les sheds assurent un éclairage naturel zénithal abondant et qualitatif. Les façades vitrées et les protections solaires favorisent les gains solaires et le confort.

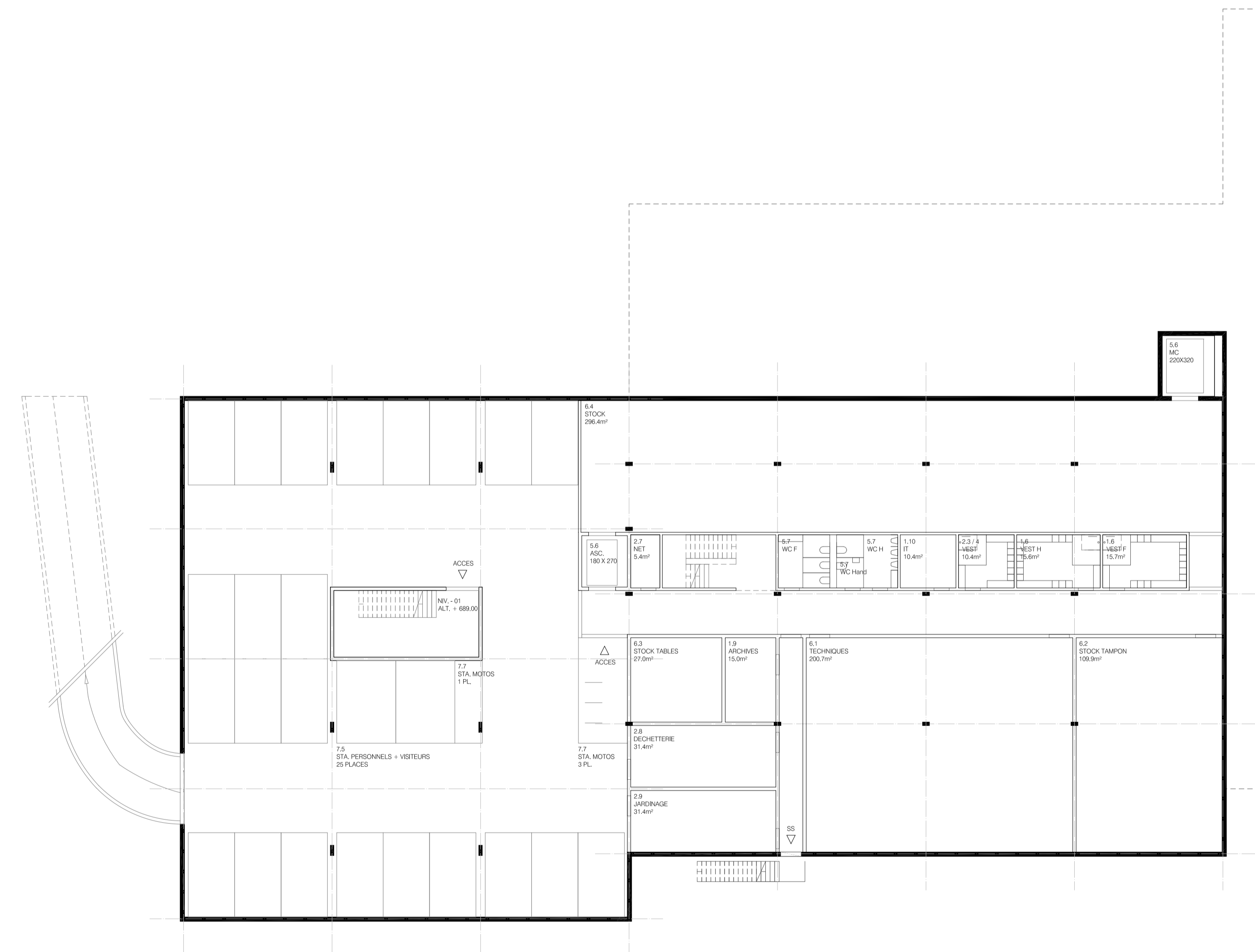


Plan situation 1:500





Plan 1er étage 1:200



Plan sous-sol 1:200